

■ AULT

Repeindre sa façade, oui mais attention à la couleur !

Ault adopte une charte chromatique. Objectif : embellir la commune en proposant aux habitants d'adopter des couleurs harmonieuses à l'occasion de travaux sur les façades.

À Ault, chacun faisait ce qui lui plaisait, quand ça lui plaisait. Mais c'est (presque) fini !

Dorénavant, les habitants sont priés de se référer à la charte chromatique pour rénover façades et soubassements, changer des fenêtres, volets et portes de garage, refaire les joints de briques... « Cela permettra aux façades aultaises d'avoir des couleurs harmonieuses », souligne le maire, Marcel Le Moigne.

Cette charte s'appuie sur les remarques de l'architecte des bâtiments de France. « Son respect permettra l'obtention de la prime de rénovation », prévient la municipalité. « Cette subvention est de 20 % du montant de la dépense, et plafonnée à 3 000 € », détaille le maire. Il l'affirme : « Notre but n'est pas d'imposer mais d'inciter les habitants à respecter la charte ».

Une jolie palette de 54 couleurs a été choisie pour les couleurs ponctuelles, celles qui sont utilisées pour les volets par exemple. Vert, bleu, brique, clair, foncé... il y en a pour tous les goûts !

« La palette est extrêmement riche »

Le blanc trop pur n'a plus la cote. « L'utilisation d'un blanc trop pur marque trop le paysage et finalement, ce n'est pas élégant. On trouve que les barrières trop blanches, par exemple, ressortent trop dans le paysage », soulignait Marie Fournier, de l'agence de design couleur A3dc, samedi 25 février à l'occasion de la présentation aux habitants. L'organisme a donc travaillé la palette des blancs pour proposer aux habitants des teintes moins claires. Fini le blanc éclatant, place au blanc de falaise, et aux blancs colorés pour les balcons et menuiseries.

Pour les façades, 30 couleurs sont proposées. « La palette est extrêmement riche », rassure son collègue, Éric Guillouard.

« Mais une ville colorée, cela ne veut pas dire que cela doit être cacophonique ou superchromatique. On peut avoir des zones plus calmes »,

tempère Marie Fournier.

Respecter la charte chromatique, un casse-tête ?

À première vue, respecter la charte chromatique semble compliqué. Les habitants souhaitant réaliser des travaux ne devront pas hésiter à se rapprocher de la mairie pour obtenir des précisions, car la charte a été subdivisée suivant les typologies architectures d'Ault, « c'est-à-dire qu'on ne peut pas mettre toutes les couleurs sur toutes les façades. Tout dépend de leur taille et de l'impact qu'elles auront sur le paysage » prévient Marie Fournier.

A3dc a aussi travaillé une palette de couleurs pour les commerces qui effectueront des travaux.

Un policier municipal pour veiller aux règles

Dans tous les cas, il faudra obtenir une autorisation préalable de travaux à la mairie. C'est actuellement le talon d'Achille de la commune en matière d'urbanisme. « Il y a actuellement trop de choses qui se font sans



Marcel Le Moigne, maire d'Ault, a découvert la palette des couleurs préconisées dans la charte chromatique présentée notamment par Marie Fournier, du cabinet A3dc.

absolument rien demander ou des choses qui se font sans tenir compte des préconisations de l'architecte des bâtiments de France », déplore

Marcel Le Moigne. La semaine passée, l'élu en a comptabilisé au moins quatre.

Pour contrer cette tendance, la municipalité a décidé d'en-

gager un policier municipal en 2023. Il interviendra notamment sur la partie urbanisme.

Les habitants sont prévenus !
Cynthia Lhérondel